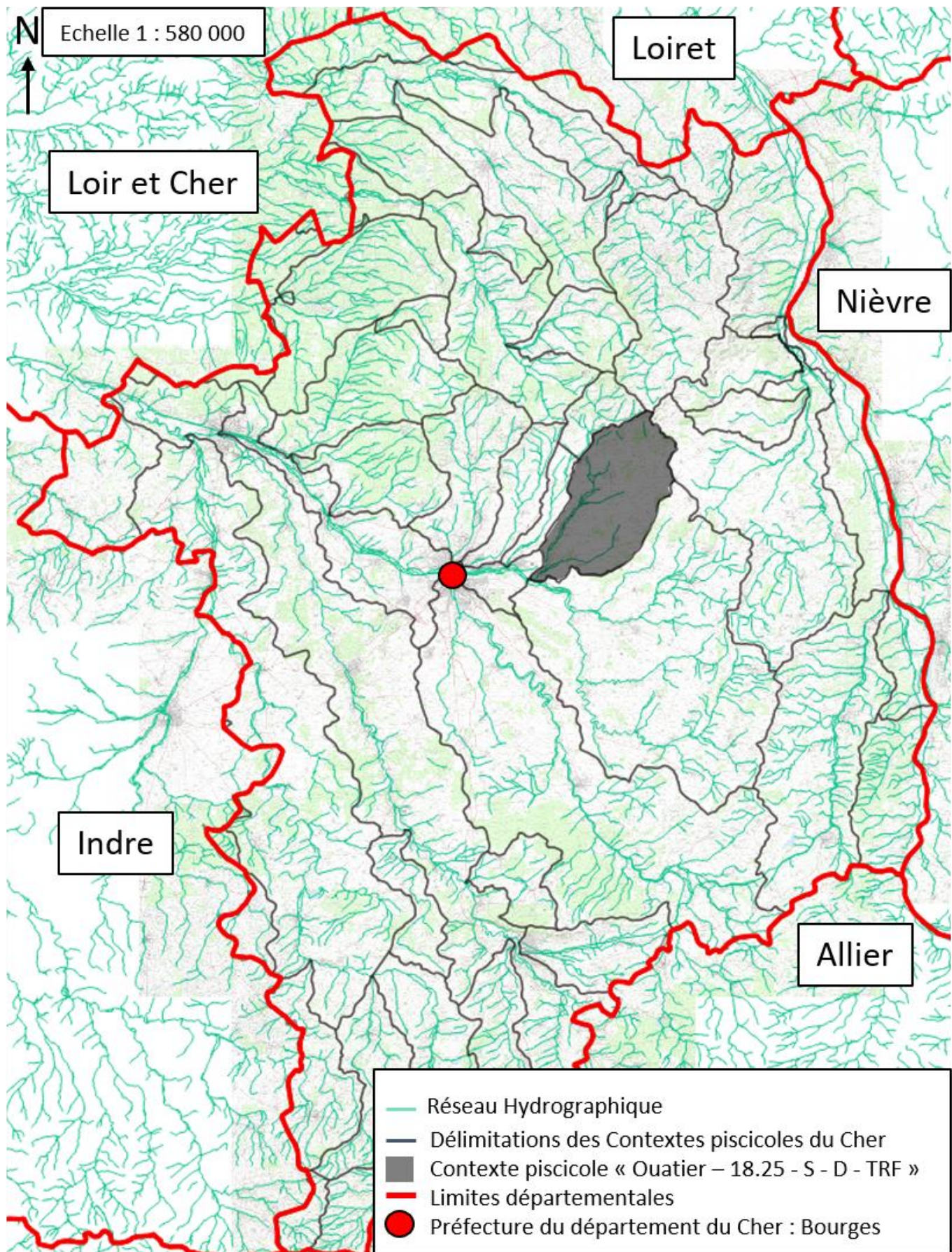


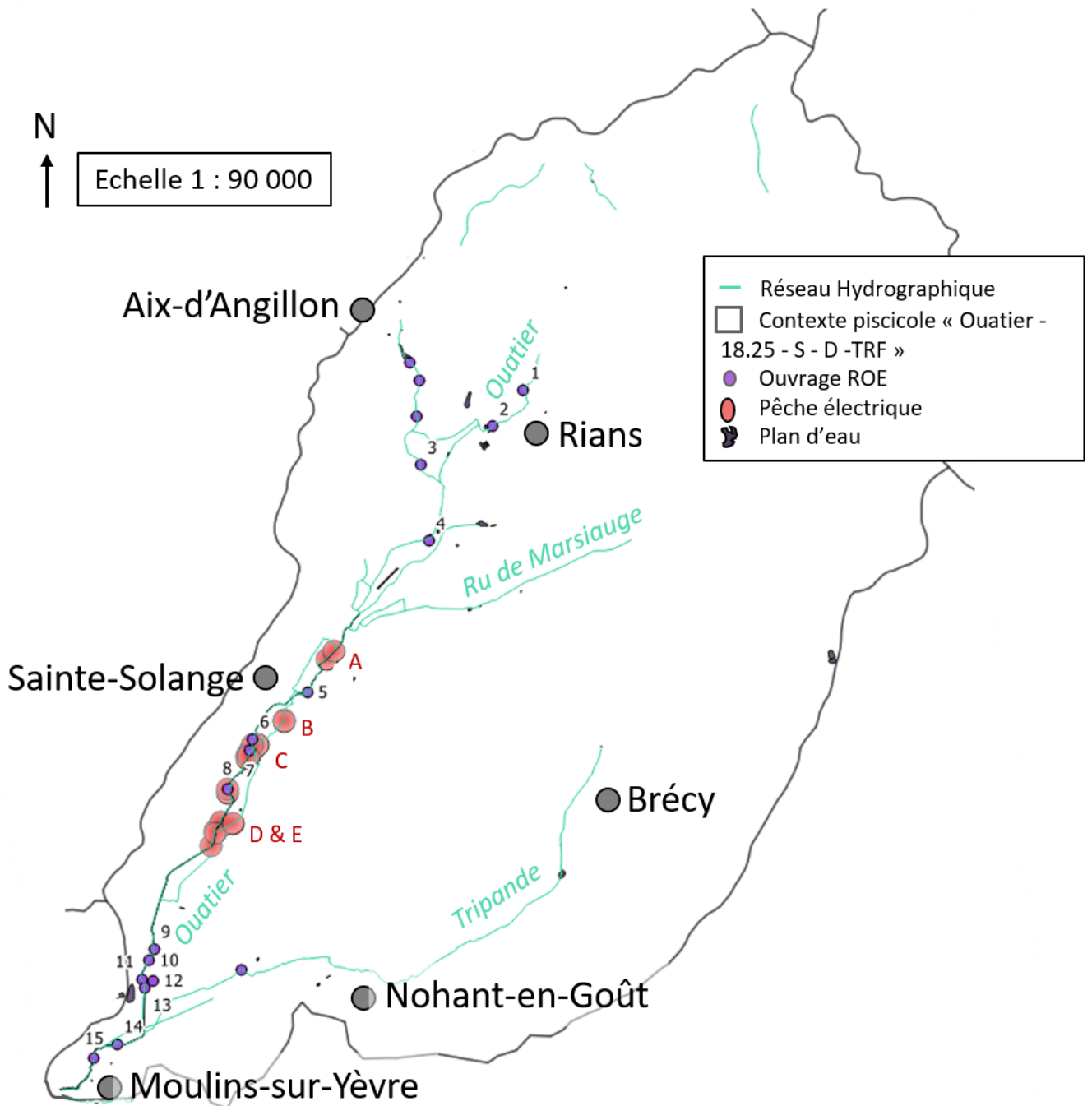


I – Localisation du contexte



(Source : BD TOPO Scan25, BD TOPO Carthage)

II – Description générale



*Cette carte n'a qu'une valeur indicative, et n'est en aucun cas une carte des linéaires réglementaires de cours d'eau. Se référer à la carte du lien de la DDT du Cher (http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=conditionnalite&service=DDT_18). (Source : DDT 18). (Source : BD Carthage, BD SURFACE_EAU, BD ROE_Métropole_20140527)

SYNTHESE DESCRIPTION CONTEXTE

L'Ouatier s'écoule dans la région naturelle de la Champagne Berrichonne, dans un environnement essentiellement agricole au relief très peu marqué (*Source : Chambre d'agriculture du Cher*). Situé au centre du département, ce contexte représente l'ensemble du cours d'eau qui prend sa source dans le département du Cher, au niveau de la commune de Rians. L'Ouatier est un affluent en rive droite de l'Yèvre avec qui elle conflue au niveau de la commune de Moulins-sur-Yèvre.

Les cours d'eau de ce contexte sont classés en première catégorie piscicole.

Ce contexte subit une forte pression agricole (*Source : SAGE Yèvre-Auron 2011*). Le volume d'eau prélevé (en grande majorité des eaux souterraines du calcaire de l'Oxfordien supérieur) pour l'irrigation des parcelles agricoles est très élevé. De plus, au regard de la proximité entre les points de pompage et les cours d'eau, ainsi que les liens importants rivières/nappes, la majeure partie de l'eau prélevée en apparence dans les nappes provient en fait indirectement des cours d'eau (*Source SAGE Yèvre Auron 2006*).

La mise en place d'un protocole dit de « gestion volumétrique » initié par le SAGE Yèvre-Auron dès 2007 a permis d'améliorer la situation en ce qui concerne l'Ouatier, qui n'a pas tarit depuis plusieurs années (assecs fréquents durant les années 90 et début 2000), mais connaît encore des étiages très sévères, parfois proches de la rupture d'écoulement, lors de périodes de sécheresse. En revanche, la Tripande présente des assecs estivaux fréquents alors qu'elle draine une zone historique de marais, et le ruisseau de Marsiauge paraît connaître des étiages plus sévères ces dernières années (assecs réguliers de la totalité de son linéaire). A noter que l'Ouatier présente naturellement un régime hydrologique tamponné, qui est essentiellement conditionné par sa nappe d'accompagnement dont les battements sont peu marqués (variations saisonnières étiage/crués peu marquées), ce qui peut le rendre plus résilient vis-à-vis des volumes prélevés.

Les cours d'eau de ce contexte se situent dans la ZRE (zone de répartition des eaux) de type bassin hydrographique nommée « Bassin versant du Cher » (*Source : SIGES.BRGM*). Deux prélèvements industriels (commune de Rians) et 27 prélèvements agricoles souterrains ont été déclaré dans la nappe du Malm* du Cher (*Source : AREA Berry / Etude d'impact DAUP 2017*).

Toutes les parcelles des communes du contexte ont été classées en zone de vulnérabilité aux nitrates en 2017 (*Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire*).

La quasi-totalité du linéaire des cours d'eau de ce contexte a connu des travaux hydrauliques très lourds dont on voit encore nettement les traces : recalibrage et/ou curage, lit rectiligne et enfoncé, absence de fosses, lit parfois déplacé, etc. Par exemple le lit de l'Ouatier est aujourd'hui très incisé sur certains tronçons, comme en aval de Sainte-Solange. D'un point de vue hydromorpho-métrique, ces secteurs présentent des faciès d'écoulement et des habitats piscicoles peu diversifiés : faible alternance de radiers et de mouilles, faible méandrage, absence de sous-berges, disparition des secteurs de reproduction de la truite.

La présence d'élevages (très modérée) et surtout de parcelles drainées peuvent être un des facteurs à l'origine de la mise en suspension de particules causant une turbidité de l'eau et un colmatage localisé du substrat (effet du piétinement des berges et leur écroulement par le bétail, apport en MES par les drains). Cependant les problèmes de colmatage sont probablement surtout la conséquence des anciens travaux hydrauliques dans le lit mineur de l'Ouatier (surdimensionnement du lit et perte d'énergie du cours d'eau / diminution des capacités auto-épuratives), et de l'existence d'un linéaire important de biefs alimentés en eau toute l'année (peu de pente dans les biefs qui sont souvent assimilés à un cours d'eau naturel / diminution du débit dans le cours principal / présence d'ouvrages de prise d'eau qui créent des secteurs de type « plan d'eau »).

Plusieurs obstacles à la continuité écologique perturbent, voire empêchent la circulation des poissons et des sédiments. La forte limitation des possibilités de déplacement des truites fario au sein du contexte et vis-

à-vis du bassin de l'Yèvre situé en aval (où une population de truites fario qui semble naturelle s'est maintenue jusqu'à présent, mais dont l'avenir est incertain du fait d'étiages de plus en plus sévères / cf fiche contexte Yèvre aval) est préjudiciable au maintien et au développement d'une population viable dans le long terme (impact sur la reproduction et les capacités à atteindre des secteurs refuges en période de sécheresse).

La truite fario semblait avoir disparu de ce contexte à cause des travaux hydrauliques très lourds et des assècs répétés qu'a connu l'Ouatier, mais suite à différentes actions menées par l'AAPPMA de Sainte-Solange (diversification des habitats et des écoulement, recharge de frayères en graviers, restauration de la ripisylve, travail sur les alevinages ...), et à la pérennité des écoulements depuis plusieurs années, une population qui semble viable (reproduction effective) s'est (ré)implantée dans le secteur de Sainte-Solange (reproduction de géniteurs issus d'alevinages, ou provenant de secteurs situés en aval dans l'Ouatier voire dans l'Yèvre ?). Une étude de la génétique de cette population de truites fario devrait permettre de mieux connaître son origine.

Le régime thermique de l'Ouatier satisfait les besoins de la truite fario, espèce particulièrement sensible à ce facteur abiotique (préférendum thermique : 4°C à 19°C).

N.B : L'historique des données concernant le contexte présent dans d'autres documents (SDVP 1990-1992, PDPG 2002) est à retrouver en annexe du document global de présentation.

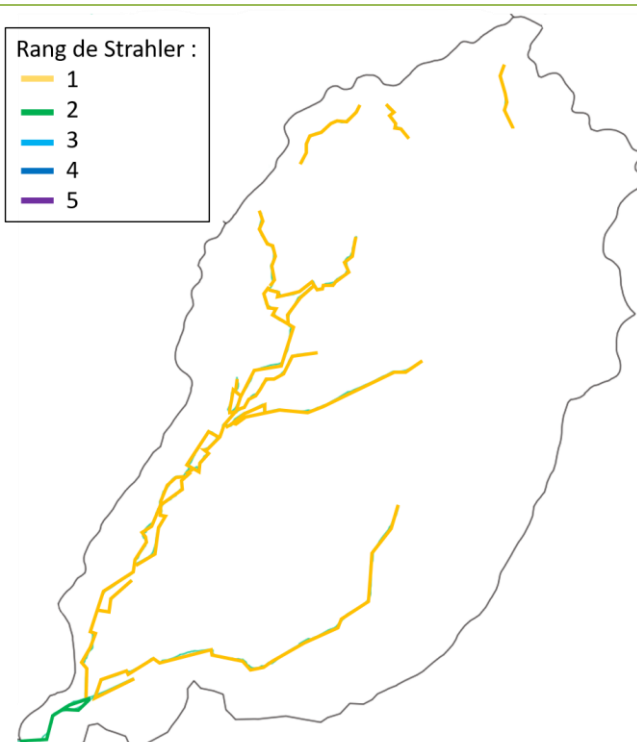
*Cette nappe est directement en interaction avec les cours d'eau du bassin versant qui subissent de forts étiages (Source : AREA Berry / Etude d'impact DAUP 2017).

III – Données générales

Limites contexte (Bassin Versant associé)	Amont	Source « la Fontaine de la Douée » (sources multiples) (Coordonnées XY : 670902, 6677294 Lambert 93) (Source : BD TOPO Scan25)
	Aval	Confluence avec l'Yèvre (Coordonnées XY : 662439, 6664553 Lambert 93) (Source : BD TOPO Scan25)
Affluents	Amont en aval	Le ru de Valentigny (Rive Droite ; 2,1 km) Le ru des Fontaines de Quétilly (Rive Gauche ; 2,8 km) Le ru de Marsiauge (Rive Gauche ; 9,7 km) La Fausse Rivière (Rive Gauche ; 2,8 km) La Tripande (Rive Gauche ; 10,7 km) (Source : BD Carthage)
	Affluents d'autres contextes adjacents	/
Longueur en eau	Linéaire du cours principal	Ouatier : ~ 18 km (Source : BD Carthage)

		Linéaire total	Ouatier et affluents : 51 km (Source : BD Carthage)
	Plans d'eau	Présence : 54 plans d'eau (20,26 ha) - 0 plans d'eau ≥ 5 ha Surface totale « plan d'eau » du contexte : 0,12 % (Source : BD TOPO SURFACE_EAU)	
	Surface contexte / bassin versant	Surface du contexte : 162 km ² Surface totale du bassin versant « Yèvre » : 1191 km ² Le contexte représente 13,60 % des BV (Source : BD QGIS FDAAPPMA18)	
	Débit (cours principal)	L'Ouatier à Moulins-sur-Yèvre (Source : Banque HYDRO 2017) Module : 0,785 m ³ /s QMAN5 : 0,158 m ³ /s	
	Naturelle	Altitude amont	175 mNGF (Source : www.géoportail.gouv.fr)
		Altitude aval	135 mNGF (Source : www.géoportail.gouv.fr)
			2,2 ‰
Pente moyenne	Réelle, après impact ouvrages	Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	<ol style="list-style-type: none"> 1) ROE85063 Le Petit Moulin : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,50 mètres (infranchissable) 2) ROE85057 Laiterie Triballat : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1 mètre (infranchissable) 3) ROE57626 Moulin de l'Ecorce : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,50 mètres (infranchissable) 4) ROE85055 Ancien vannage de la Motte, Détruit partiellement : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,50 mètres (peu franchissable) / (Intervention du SIVY en 2018, chute effacée) 5) ROE85053 Vanne de décharge de la Boussaterie : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1 mètre (infranchissable) 6) ROE85047 Moulin de Sainte Solange : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,50 mètres (infranchissable) 7) ROE85046 Vannage de la Carmerie : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,40 mètre (franchissable) 8) ROE85043 Seuil en rivière de la Trochée : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,50 mètres (peu franchissable)

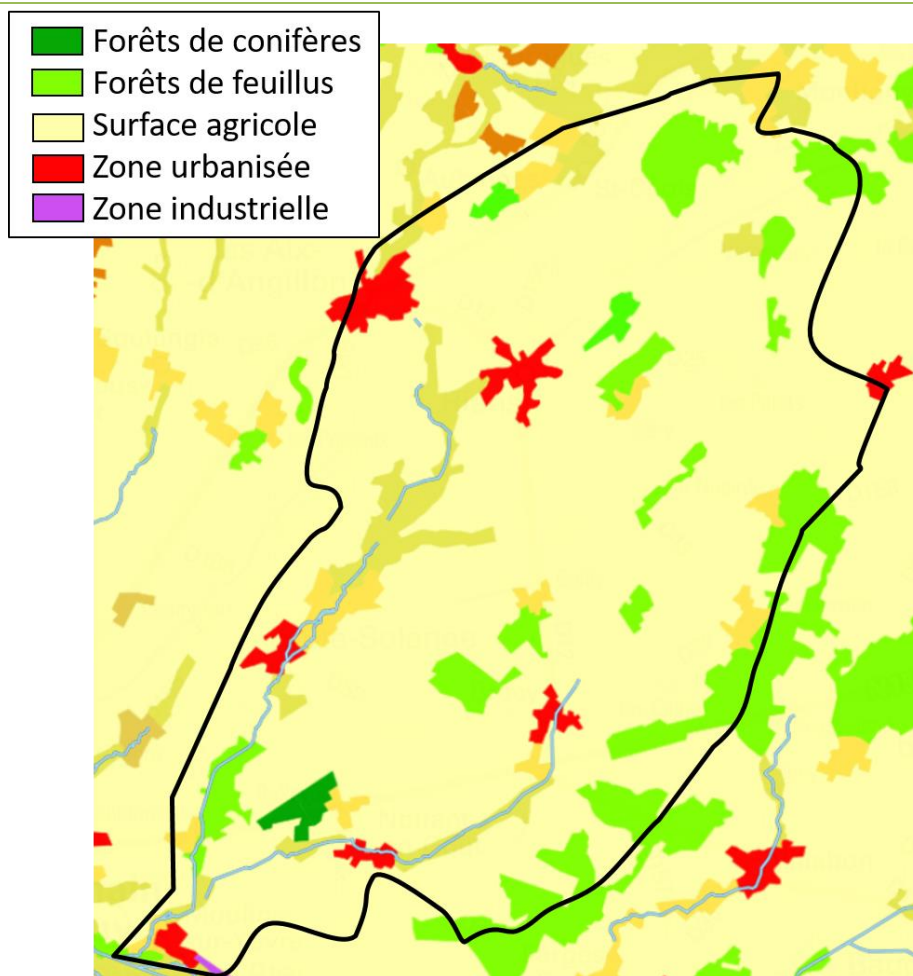
			<p>9) ROE61137 Seuil en rivière (ouvrage de Maubranche) : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,30 mètres (franchissable) (Intervention du SIVY en 2018, réalisation d'une échancre)</p> <p>10) ROE85035 Seuil en rivière (prise d'eau pour le Château de Chou) : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,70 mètres (infranchissable)</p> <p>11) ROE85033 Château de Chou : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,70 mètres (infranchissable)</p> <p>12) ROE85037</p> <p>13) ROE85036 Vanne de décharge du Château de Chou : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,70 mètres (infranchissable)</p> <p>14) ROE85025 Moulin du Colombier : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,50 mètres (peu franchissable)</p> <p>15) ROE85022 Moulin de Moulins-sur-Yèvre : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1 mètre (infranchissable) (Intervention du SIVY en 2018, dérasement de deux ouvrages de 0,8 m)</p> <p>D'après la mise à jour du ROE métropole du 27/05/2014. (Source : BD ROE_Metropole_20140527) Remarque : Cette base de données n'est pas exhaustive pour l'ensemble des masses d'eau du département du Cher, elle dépend localement de la pression de prospection.</p>
		<p>Hauteur cumulée référencée</p>	<p>H.C = 11,8 mètres</p>
		<p>1,6 ‰</p>	
	<p>Taux d'étagement (et autres)</p>	<p>Taux d'Etagement : 29,50 % (Catégorie 3 / moyen) Taux de Fractionnement : 0,06 % Densité d'ouvrage : 1 ouvrage tous les 1,3 km</p>	

<p>Rang de Strahler</p>	<div data-bbox="478 112 686 313"> <p>Rang de Strahler :</p> <ul style="list-style-type: none"> — 1 — 2 — 3 — 4 — 5 </div>  <p style="text-align: right;">(Source : BD SYRAH)</p>
<p>Géologie</p>	<p>Couche de Jurassique supérieur (Malm) pour l'ensemble du contexte (Calcaire et marne). Couche d'Holocène, à proximité du cours d'eau (Alluvions récents). « La Champagne Berrichonne & Sancerrois ». (Source : BRGM)</p>
<p>Assainissement</p>	<p>Système d'assainissement Collectif</p> <p>Brecy : STEP/STEU 500 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Boues activées 1997. Rejet de STEP/STEU dans la Tripande (affluent de l'Ouatier).</p> <p>Rians : STEP/STEU 1000 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Boues activées 1976. Rejet de STEP/STEU dans l'Ouatier.</p> <p>Sainte Solange : STEP/STEU 1500 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Boues activées 1979. Rejet de STEP/STEU dans l'Ouatier.</p> <p>Aix d'Angillon : STEP/STEU 2500 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Boues activées 2007. Rejet de STEP/STEU dans le ru de Valentigny (affluent de l'Ouatier).</p> <p>(Source : SDAGE Loire-Bretagne) (Source : assainissement.developpement-durable.gouv.fr).</p> <p>Système d'assainissement non-collectif</p> <p>Lien vers la base de données sur l'intercommunalité, compétence « assainissement non-collectif » :</p>

<https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/recherche-de-groupements/result-recherche.php?arch=01/07/2018&dcou=> (Source : DGCL).

Annexe Document Global de Présentation : Liste des SPANC du Cher, mise à jour le 07/05/2018 (Source : Conseil Départemental du Cher)

Occupation du sol



La grande majorité du contexte de l'Ouatier est situé en zone agricole de la « Champagne berrichonne & Sancerrois » (Source : BD Corine Land Cover).

Industrie

« Laiterie Hubert Triballat SAS » Soumis à redevance rejet 2015
Industrie laitière (fabrication de fromages) à Rians (SIREN 583720644) : rejet dans les eaux de surface (MES, Phosphate, nitrate réductase et impact sur la DCO et la DBO5).

« ETA SAS Fabrication de citernes » Soumis à redevance rejet 2015
Traitement de surface (fabrication de carrosserie et remorques) à Rians (SIREN 603720269) : rejet dans les eaux de surface (MES, Phosphate, nitrate réductase, Métaux toxiques et impact sur la DCO et la DBO5).

(Source : SDAGE Loire-Bretagne)

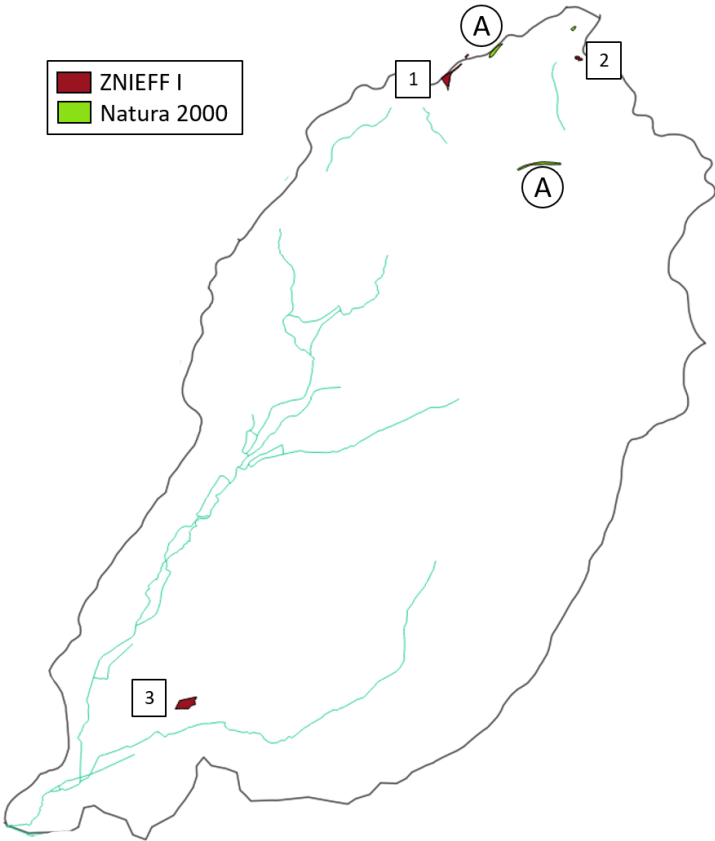
Statut foncier

Non domanial (privé)

Mesures réglementaires de protection

**L.214-17
Liste 1**

Cours d'eau du BV de l'Ouatier sauf la Tripande.
6572 à 6579. « L'Ouatier et ses cours d'eau affluents, à l'exception de la Tripande, de la source jusqu'à la confluence avec le Cher »

		(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)
	L.214-17 Liste 2	/
	Décret Frayères	<ul style="list-style-type: none"> - Liste 1 Frayères poissons « Source de l'Ouatier « Fontaine de la Douée » jusqu'à la confluence avec l'Yèvre » - Liste 2 poissons « Source de la Tripande « Les terres de Crot » jusqu'à la confluence avec l'Ouatier » <p>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>
	Autres...	 <ul style="list-style-type: none"> - Natura 2000 : A) « Coteaux calcaires du Sancerrois » - ZNIEFF I : 1) « Pelouse et bois du Champ Persil » 2) « Pelouse marneuse du Tureau ». 3) « Talus et pinède du Puy Verday » - Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilités aux nitrates en 2017 (Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire). <p>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>
SDAGE / SAGE	SDAGE Loire-Bretagne / SAGE Yèvre Auron (Mise en Œuvre)	
Structure Locale de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> - AAPPMA de Sainte Solange « La Truite » <p>(Source : federationpeche18.fr)</p>	

	- Syndicat intercommunal de la vallée de l'Yèvre
Enjeux PLAGEPOMI	/
Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMA)	CTMA « Yèvre »

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
FRGR2108	L'Ouatier et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Yèvre	1 ^{ère} catégorie piscicole Contexte salmonicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2027	Bon Etat / 2027	Bon Etat / ND	Moyen (2015) Station 04066700 Ouatier à Sainte Solange	ND (2015) Station 04066700 Ouatier à Sainte Solange

(Source : SDAGE 2016-2021 Bassin Loire-Bretagne, OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

V – Peuplement

Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario (TRF)
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	Truite fario (TRF), Anguille (ANG), Lamproie de Planer (LPP), Chabot (CHA), Bouvière (BOU)
Etat fonctionnel	Dégradé
Zonation piscicole	Zone salmonicole Zone à Ombres
Biocénotypes	B5-6 Ouatier (Source : PDPG 2002) B historique ND (Source : SRAE Région Centre 1979-1980)
Peuplement actuel	TRF, VAI, LOF , CHE, GOU, EPT , BOU, BRO, GAR , TAN, ANG
Peuplement potentiel	CHA, TRF, LPP, VAI, LOF, EPI , CHE , GOU , BAF, LOT, SPI, VAN, BOU, BRO, PER, GAR, TAN, ANG, APP
Présence de poissons migrants	Anguille (ANG)
Présence d'espèces invasives	/

Inventaires piscicoles récents (2009 à 2018)

Station / cours d'eau	Année	Métrique ou indice piscicole	Espèces recensées	Observations
A Amont du pont de Villemont « La Jonchère » (Sainte Solange) / Ouatier (FRGR2108)	2015	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
	2015	IPR = 34,02 « Etat Mauvais » (Source : FDAAPPMA18)	TRF, VAI, LOF , CHE, GOU, EPT , BOU, BRO, GAR , TAN, ANG	Pêche complète
B « Trebutin » (Sainte Solange) / Ouatier (FRGR2108)	2011	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
	2012	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
C (Sainte Solange) / Ouatier (FRGR2108)	2009	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
	2010	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
	2011	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
	2012	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
	2012	IPR = 28,10 « Etat Mauvais » (Source : Aquabio BE)	CHA, VAI , LOF , EPT	Pêche complète
	2015	IPR = 21,40 « Etat Médiocre » (Source Aquabio BE)	TRF, VAI , LOF , CHE , GOU , EPT , GAR , ANG	Pêche complète
D « Gué de Mazières » (Sainte Solange) / Ouatier (FRGR2108)	2010	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
	2011	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
	2012	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
E Fausse rivière (Sainte Solange) / Ouatier (FRGR2108)	2013	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
	2012	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
	2011	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
	2010	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce

	2009	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
<p>Le cortège piscicole des stations étudiées sur le bassin de l'Ouatier montre un glissement de classe biotypologique. La modification des caractères morphodynamiques de la rivière suite aux travaux d'aménagements induit un développement des espèces plus tolérantes aux altérations physiques. On note la présence en bonne densité des espèces accompagnatrices de la truite fario, bien que cette dernière ne soit présente qu'en quantité modérée, ce qui montre une qualité globale du milieu dégradée.</p> <p>Par ailleurs, on note la présence (faible) de l'anguille européenne, malgré une forte problématique de rupture de la continuité écologique sur le bassin de l'Yèvre.</p>				

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Autres paramètres

Classe de qualité	
	Très bonne
	Bonne
	Moyenne
	Mauvaise
	Très mauvaise

Stations / Cours d'eau	Paramètres (SEQ-Eau v2)	Dates							
		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	
(Sainte Solange) / Ouatier (FRGR2108)	Matières organiques et oxydables								
	Matières azotées								
	Phosphore								
	Pesticide		Bon	Bon	Bon	Bon	Moyen	Médiocre	
	MES / Turbidité								
	Bilan O2								
	Nutriments								
	Acidification								
	Température								
	IBGN		14	16	14	14	16	12	
	IBMR						9,72		
	IBD		16,2	15,6	16,3	14,7	14,8	15,7	

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Thermie

Tmj min : Température moyenne journalière minimale

Tmj max : Température moyenne journalière maximale

ATmj : Amplitude thermique des moyennes journalières

Tmp : Température moyenne de la période

Tm30j max : Température moyenne des 30 jours consécutifs les plus chauds

Nbj Tmj 4-19 : Nombre total de jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C

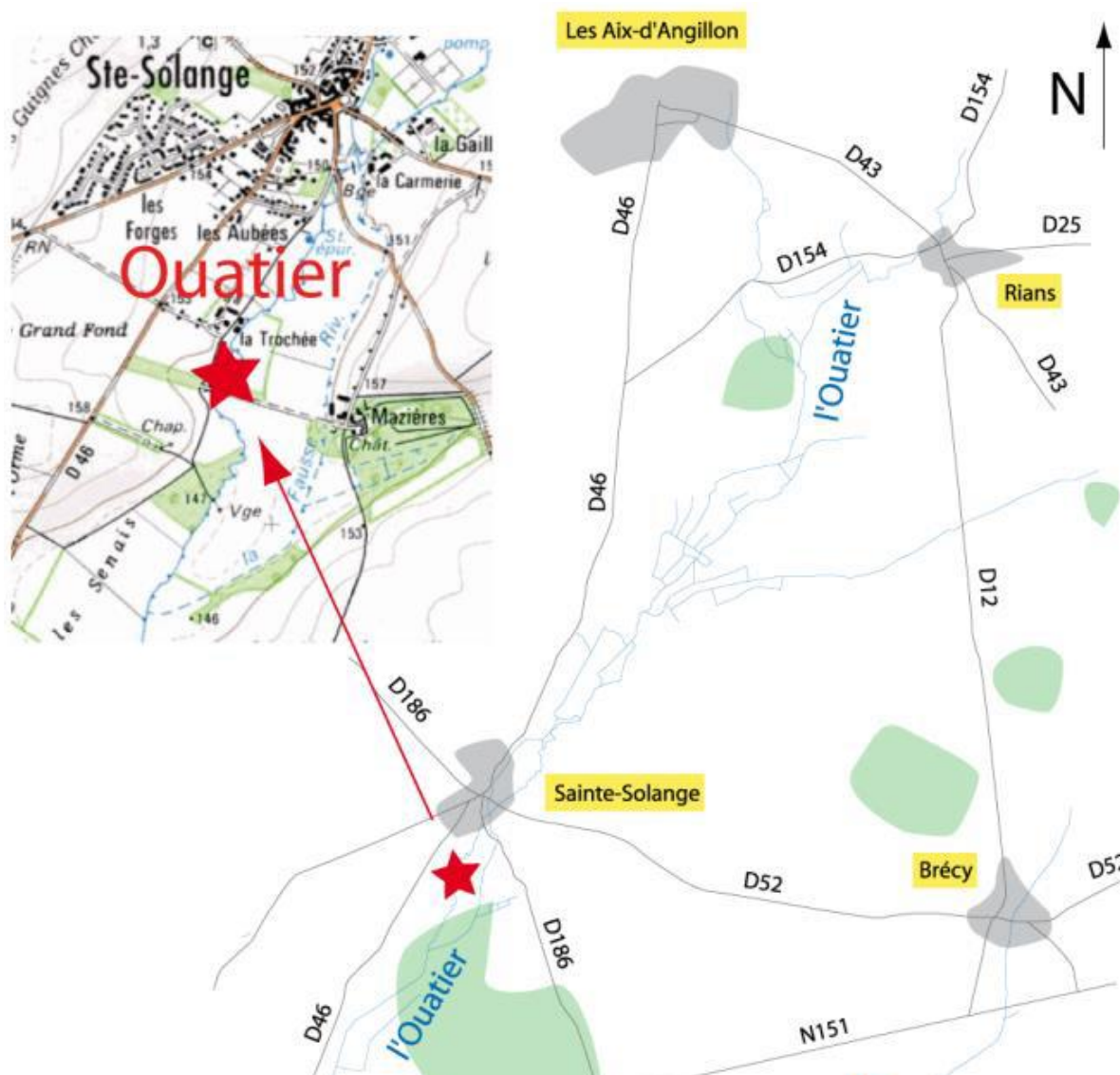
%j Tmj 4-19 : Pourcentage des jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C

%j Tmj <4 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est inférieure à 4°C

%j Tmj >19 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est supérieure à 19°C

Rappel :

- Préférendum thermique de la truite fario : 4°C à 19°C
- Limite de tolérance : 0°C à 4°C
- Limite de tolérance supérieure : 19°C à 25°C
- Limite létale inférieure : $\leq 0^\circ\text{C}$
- Limite létale supérieure : $\geq 25^\circ\text{C}$
- Préférendum PEL (phase de vie embryo-larvaire) : 1°C à 15°C
- Développement potentiel MRP (maladie rénale proliférative) : 15 jours successifs à plus de 15°C



Stations / Cours d'eau	Variable thermique	Dates							
		2016 - 2017	2016 - 2015	2015 - 2014	2014 - 2013	2013- 2012	2012- 2011	2011- 2010	2010 - 2009
« La Trochée » (Sainte Solange) / Ouatier (FRGR2108)	Tmj min					5,80		3,20	2,10
	Tmj max					23,30		20,80	22,40
	Tmp					12,56		12,74	12,76
	Tm30j max					19,56		18,62	19,81
	%j Tmj 4-19					95		92	88
	%j Tmj <4					0		2	1
	%j Tmj >19					5		6	10

D'après les données thermiques acquises dans le secteur médian de l'Ouatier, on peut voir que la température de l'eau est comprise dans la gamme de températures du préférendum thermique de la truite fario pour plus de 90% de l'année (entre 4°C et 19°C), et les températures hivernales sont favorables au développement des juvéniles. La température de l'eau de ce contexte satisfait correctement les exigences de la truite fario.

(Source : Données FDAAPPMA18)

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1 ^{ère} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 18, AFB Région Centre		
Gestionnaires	AAPPMA	AAPPMA de Sainte Solange « La Truite »	341 adhérents (effectif 2017) 372 adhérents (effectif 2016)
	Sociétés de pêche non agréées	Brecy pêche 18 (Source : Dataasso.fr)	
Parcours de pêche	<p>1) AAPPMA de Sainte Solange « La Truite »</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8,5 km de rives de parcours pour la pêche sur l'Ouatier. Dont 2,5 km de réserve No-Kill dans la partie aval du parcours. <p>Eaux non domaniales 1^{ère} catégorie.</p> <div style="text-align: center;"> <p>(Source : federationpeche18.fr)</p> </div>		
Réserves de pêche	/		
Type de gestion appliquée les 5 dernières années	<ul style="list-style-type: none"> - AAPPMA de Sainte Solange « La Truite » <p>Travaux réalisés chaque année :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 parcours no-kill réservé sur 2,5 km • Réalisation de différents types de déflecteurs de courants • Elimination des embâcles gênants • Restauration de berges, fauchage des haut de berge • Renforcement des berges (création d'abris) 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Elagage et plantation de ripiylve • Restauration de frayères à truites fario (décolmatage) • Alvinage en truite fario par boites Vibert <ul style="list-style-type: none"> - SIVY (Syndicat Intercommunale de la Vallée de l'Yèvre) <ul style="list-style-type: none"> • Restauration d'une portion de bief (2016) • Création de deux abreuvoirs (2017) - ND (Riverains)
<p>Déversements éventuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - AAPPMA de Sainte Solange « La Truite » <ul style="list-style-type: none"> • Boites Vibert (~ 5 par an) • Déversements d'alevins à résorption dans la « Fausse rivière » (~ 30000 œufs par an) • Déversements de truitelles d'automne (~ 3000 par an)

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ÉTAT FONCTIONNEL	ÉVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
Facteur principal	Morphologie du cours d'eau dégradée / Travaux hydrauliques anciens (curage, recalibrage)	Homogénéité des habitats et des écoulements du cours d'eau (étalement de la lame d'eau, colmatage du substrat, merlon de curage en berge qui amplifie les hauteurs de berges)	Impact fort	Impact fort
		Dégradation/disparition des frayères à truites fario		
		Présence limitée des espèces lithophiles		
		Déformation/uniformisation du lit naturel Perte de linéaire par la rectification du cours d'eau (perte de méandres)		
	Perte d'eau possible par infiltration (déplacement du lit de cours d'eau, enlèvement de la couche imperméable)	Impact modéré	Impact fort	
	Prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole	Accentuation parfois sévère d'étiage estival par l'irrigation agricole	Impact modéré	Impact fort

	Ouvrages hydrauliques transversaux, anciens ouvrages de moulins	Obstacle à la migration des espèces piscicoles et le transfert de sédiments (obstacle à la continuité écologique)	Impact fort	Impact fort (déplacements limités lors d'étiages très sévères)
	Rejet agricole dans le cours d'eau (drains et intrants dans nappe d'accompagnement)	Impact sur la qualité de l'eau	Impact modéré	Impact modéré
Facteur annexe	Dérivations/ Prélèvements d'eau pour alimentation de biefs	Perte de débit important dans le cours principal Accentuation d'étiage estival dans le bras principal	Impact modéré	Impact fort
	Pression de l'élevage Abreuvoirs non aménagés dans les pâtures	Apport de Matières en Suspensions (MES) Ecoulement des berges	Impact fort (localement)	Impact fort (localement)
Rappel bilan fonctionnalité du contexte			Dégradé	

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions (codes repris du SDAGE)	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles (migrateurs, espèces vulnérables, d'intérêt patrimonial ou halieutique)	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	<p style="text-align: center;">Restauration du lit mineur</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau, des annexes hydrauliques »</p>	<p>MIA0202 « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR2108</p>	<p>Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Retrouver un peuplement piscicole salmonicole équilibré</p>		<p style="text-align: center;">Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Restaurer la morpho-dynamique naturelle du lit mineur</p> <p>Restaurer une mosaïque habitationnelle hétérogène et adaptée à un peuplement salmonicole</p> <p>Restaurer la surface d'habitats piscicoles disponible (abris, zone de reproduction...)</p>	<p>MIA02 « Mesures de restauration hydro-morphologique des cours d'eau »</p>

	<p>Gestion quantitative de la ressource en eau</p> <p>7A « Anticiper les effets du changement climatique par la gestion équilibrée et économe de la ressource en eau »</p> <p>7B « Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage »</p>	<p>RES0401 « Etablir et mettre en place des modalités de gestion situation de crise liée à la sécheresse »</p> <p>RES0201 « Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture »</p> <p>Améliorer l'efficacité du protocole de gestion volumétrique et de gestion de crise</p> <p>Gestion du partage de débit rivière/biefs</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR2108</p>	<p>Gestion des prélèvements d'eau</p> <p>Permettre le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions (quantité d'eau)</p>	<p>Gestion des prélèvements d'eau</p> <p>Augmenter les débits alloués aux cours d'eau</p> <p>Maintenir, au moins, un débit réservé toute l'année</p> <p>Améliorer la mosaïque habitationnelle en étiage</p>	<p>Gestion des prélèvements d'eau</p> <p>RES04 « Gestion de crise sécheresse »</p> <p>RES01 « Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture »</p>
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------	-----------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>Restauration de la continuité écologique</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau »</p> <p>1D « Assurer la continuité longitudinale »</p> <p>9A « Restaurer le fonctionnement des circuits de migration »</p> <p>9B « Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques et de leurs habitats »</p>	<p>MIA0304 « Aménager ou supprimer un ouvrage qui contraint la continuité écologique »</p> <p>MIA0303 « Coordonner la gestion des ouvrages »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR2108</p>	<p>Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</p> <p>Rétablissement de la migration des espèces piscicoles (TRF, ANG), décloisonnement des populations piscicoles, accessibilité aux zones refuges et de reproduction, afin de permettre la reproduction et le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions</p>	<p>Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</p> <p>Rétablissement de la continuité écologique par l'effacement de l'ouvrage, gestion adaptée ou création de systèmes de franchissement piscicole</p> <p>Transport sédimentaire naturel facilité</p>	<p>MIA03 « Mesure de la restauration de la continuité écologique »</p>
<p>2</p>	<p>Gestion du système de drainage agricole & Etude et suivis sur le milieu (intrants toxiques)</p> <p>2D « Améliorer la connaissance (pollution nitrates) »</p> <p>4F « Améliorer la connaissance (pollution pesticides) »</p> <p>5A « Poursuivre</p>	<p>AGR020 « Limiter les transferts d'intrants et l'érosion au-delà des exigences de la Directive Nitrate »</p> <p>Améliorer les connaissances sur les apports en engrais et produits phytosanitaires dans les eaux de surfaces (et</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR2108</p>	<p>Rétablissement et maintien d'une population piscicole en bon état</p>	<p>Améliorer la qualité de l'eau</p>	<p>AGR02 « Mesures de réduction des transferts d'intrants et de l'érosion au-delà des exigences de la Directive Nitrate »</p> <p>MIA01 « Etude globale et schéma directeur »</p>

	l'acquisition et la diffusion des connaissances (substances dangereuses) »	souterraines)					
3	Restauration/protection des berges 1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »	MIA0201 « Réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau »	Secteurs de pâtures	FRGR2108	Entretien/protection des berges Maintien d'une bonne population piscicole	Entretien/protection des berges Eviter les écroulements de berges dus au bétail (colmatage local du substrat et destruction de sous-berges) limiter l'apport de MES via le piétinement du bétail	MIA02 « Mesures de restauration hydro-morphologique des cours d'eau »
	Etude et suivis sur le milieu 1H « Améliorer la connaissance »	MIA0101 « Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques » Etude de la génétique d la population de truites fario en place	Tout le contexte	FRGR2108	Connaitre l'origine de la population de truites fario en place (poissons sauvages ou issus de pisciculture ?)	MIA01 « Etude globale et schéma directeur »	

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion Raisonnée

- La restauration des fonctionnalités naturelles des populations n'est pas envisageable à court ou moyen terme sur l'ensemble du contexte.
- Opérations de re-empoisonnement autorisé en soutien aux populations piscicoles.
- Activités de loisir halieutique autorisées.

Rappel : interdiction de remise à l'eau de plusieurs espèces exotiques envahissantes de la liste nationale (Poissons : Goujon de l'Amour, Pseudorasbora / Crustacés : écrevisse américaine, de Californie, de Louisiane, américaine virile, à pinces bleues, marbrée / Amphibiens : Grenouille verte de Bedriaga, grenouille verte des balkans).